

Grenoble - ZAC de l'Esplanade (tranche 1)

n°22 11332

Pascale Réthoré



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15075>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Pascale Réthoré, « Grenoble - ZAC de l'Esplanade (tranche 1) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 30 juillet 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15075>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Grenoble - ZAC de l'Esplanade (tranche 1)

n°22 11332

Pascale Réthoré

Code INSEE de la commune : 38185

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?
ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=5.678;45.155;5.753;45.214](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=5.678;45.155;5.753;45.214)

- 1 Le projet se situe au nord de la ville de Grenoble, au pied de la montagne du Rabot en rive droite de l'Isère. L'intervention s'étend le long de la route de Lyon, de la place Aristide Briand, proche de la Porte de France, au carrefour entre la route de Lyon et le boulevard de l'Esplanade. Le problème de l'ancienneté de la route de Lyon à proximité de ces rives dépend, pour beaucoup, de la connaissance que nous pourrions avoir du comportement des cours d'eau. Cette question n'a pas reçu de réponse satisfaisante au cours de ce diagnostic.
- 2 Les observations de terrain ont livré peu d'indices quant à la chronologie générale de l'évolution des terrains à proximité de la route de Lyon, encore moins sur l'origine de cette dernière. Néanmoins, quelques jalons explicatifs, soutenus par l'observation des plans anciens, peuvent être donnés.
- 3 Des cailloutis hétéro-métriques, correspondant à un dépôt de fond, ont été observés sous des dépôts d'inondation lents, à deux mètres de profondeur, dans l'un des sondages. Ils tendent à prouver que le lit de l'Isère était proche du tracé de l'actuelle route de Lyon. Cependant, la route n'a pu s'installer à proximité de ce cours d'eau à ce moment-là. Mais ce moment ne peut être situé chronologiquement avec certitude. Quatre grandes phases d'alluvionnement lent succèdent à cette charge de fond. Ce contexte sédimentaire n'est toujours pas très favorable à la présence de la route, mais ne l'interdit pas. La présence de quelques tessons de céramique d'époque moderne à contemporaine dans les niveaux

supérieurs de ces limons d'inondation les situe cette fois sur le plan chronologique. Ils indiquent aussi que la période d'atterrissement de ce méandre de l'Isère s'est effectuée relativement tardivement au cours de la période moderne. Les plans anciens corroborent les observations de terrain. Le mail à l'origine de l'Esplanade est construit en 1596. Ce n'est donc qu'à partir du XVI^e s. que l'atterrissement des berges de l'Isère est suffisant pour y installer cette infrastructure. Cette stabilité des berges est essentiellement due à la canalisation du cours du Drac, très engagée au XVII^e s. L'Esplanade correspond à une extension progressive par gain de terre sur le cours de l'Isère, après la canalisation du Drac.

- 4 Néanmoins, le cours de l'Isère devait encore baigner le bord de la route de Lyon aux XVII^e-XVIII^e s. en bien des points. Le cadastre napoléonien (1865) montre que ce n'est qu'à partir du XIX^e s. que les terrains situés au nord et au sud du méandre ont été gagnés sur le lit de l'Isère. À proximité de la Porte de France, un des sondages a montré que des remblais sont venus, à partir du XIX^e s., combler l'abrupt des berges au droit de la Porte de France. Ces remblais sont vraisemblablement contemporains du premier pont de la porte de France, construit en 1895.
-

INDEX

Index chronologique : Temps Modernes

Mots-clés : route, cours d'eau, céramique, berges

Keywords : Modern Times

operation Opération préventive de diagnostic (OPD)

Index géographique : Rhône-Alpes, Isère (38), Grenoble

AUTEURS

PASCALE RÉTHORÉ

Inrap